



Vue d'ensemble

2011 **50MW**
Modules d'alimentation diesel



en **60 jours**

2012 **100MW**
additionnel

- RACCORDEMENT AU RÉSEAU RAPIDE EN MOINS DE 60 JOURS
- RÉSERVOIR DE CARBURANT INSTALLÉ, SOUS-STATION DE 90 KV
- PRÉCÉDENT D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
- PROJET ÉLARGI, RENOUVELÉ PLUSIEURS FOIS
- 150 MW > 20 % DE LA CAPACITÉ DU SÉNÉGAL

Défis

- SOUS-INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ
- DES CENTRALES ÉLECTRIQUES VIEILLISSANTES ET UN RÉSEAU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION MAL ENTRETENU
- COUPURES DE COURANT FRÉQUENTES

Contexte

Un sous-investissement dans le secteur de la production électrique combiné un manque d'entretien de l'équipement de transmission et de transport a conduit le Sénégal vers des centrales électriques vieillissantes et des réseaux de distribution surchargés. Afin d'atténuer des coupures de courant durant la rénovation et l'augmentation de capacité, le service utilitaire national sénégalais, la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (Senelec) a conclu un contrat avec APR Energy en 2011, afin de fournir 50 MW d'alimentation accélérée, avec 100 MW supplémentaires, en option, sur un second site.

Solution

Afin de remplir les besoins du client en installation accélérée, APR Energy a déployé son équipement, ses composants et son personnel provenant de partout dans le monde, en utilisant une combinaison peu coûteuse de transports aériens, terrestres et maritimes. Une fois sur le terrain, l'entreprise a fourni une solution clés en mains comprenant l'installation, l'exploitation et l'entretien de l'ensemble de l'équipement de production d'électricité. Le premier site a été mis en fonctionnement et a fourni une capacité électrique supplémentaire au Sénégal dans les 60 jours suivant la signature du contrat.

Résultat

Satisfait par les résultats d'APR Energy concernant la livraison, l'entretien et le fonctionnement sur le premier site, Senelec a finalement opté pour les 100 MW supplémentaires en option. Le site de la seconde centrale électrique était largement sous-développé et a nécessité des travaux de génie civil importants, avant que la capacité supplémentaire puisse être raccordée. Le site manquait également de capacité en transmission et de stockage en carburant, ce qui a nécessité la construction d'un réservoir permanent avec une capacité de stockage de 3 millions de litres et la livraison d'une sous-station permanente de 90 kV. Une fois terminées, les deux centrales ont fourni de l'électricité à hauteur de 150 MW, représentant 20 pour cents de la capacité de production du Sénégal.